

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples; parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

Nº M21- 0015980

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 7700 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : Saoud Abdellah

Date de naissance : 16-08-1954

Adresse : 16 Korea Rue 22 N° 43 Casablanca

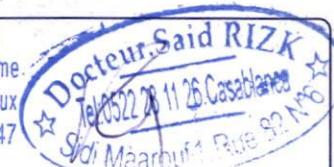
Tél. : 0668380583 Total des frais engagés : 529,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Docteur Said RIZK**

Diplômé d'Université en Diabétologie  
Omnipraticien-Echographie-Electrocardiogramme  
Médecin Expert Assurément au prés des Tribunaux  
tél: 05 22 28 11 96 / Gsm: 06 61 16 45 47



Date de consultation : 04/11/2022

Nom et prénom du malade : Saoud Abdellah Age : 1954

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Mon M. digestif (ulcère, colite, etc.)

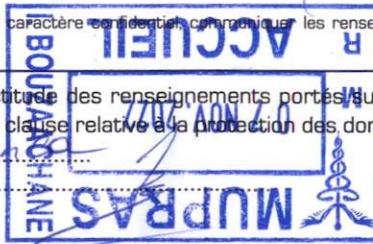
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : (Indication de la cause et circonstances de l'accident)

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 04/11/2022

Signature de l'adhérent(e) : Saoud Abdellah



# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/11/22	Docteur	1	20.00 DHS	Docteur Said RIZK Diplômé d'Université en Diabétologie Médecin-Echographie-Electrocardiogramme Tél: 05 22 28 11 96 / GSM: 06 01 16 45 47
11/11/22	docteur	1	20.00 DHS	
22/11/22		1	20.00 DHS	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE PHARMA Place et Rue Said Maaoui Casablanca - Tel: 05 22 28 05 80 Fax: 05 22 27 11 96 - T.R.C. 155347	04/11/22	319,40

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Docteur Said RIZK Tél: 05 22 28 11 96 Casablanca Said Maaoui 155347	15/11/22	X 10	M			20.00 DHS Dix DHS

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. Arrows point to H (top left), G (top right), D (bottom left), and B (bottom				

# docteur Said RIZK

الدكتور سعيد رزق

OMNIPRATICIEN

Echographie Générale

Expert assermenté auprés des tribunaux

ECG/ Diabétologie

Ancien Médecin Interne

des Hopitaux de France

Sidi Maarouf 1 - Rue 82 - N° 6

Casablanca

Tél. C. : 05.22.28.11.96

Mob. : 06.61.16.45.47

Docteur Said RIZK

Tel: 0522 28 11 26 Casablanca

Sidi Maarouf 1, Rue 82 N° 6

Casablanca

الطب العام

خبير محقق لدى المحاكم

الفحص العام بالصدى أمراض السكري

تخطيط القلب

طبيب داخلي سابق بمستشفيات

فرنسا

سيدي معروف 1 الزنقة 82 رقم 6

الدار البيضاء

الهاتف: 05.22.28.11.96

الموول: 06.61.16.45.47

Casablanca :

04/11/2022

4040

- Meteogniqg + S. 1 - 1 - 1 / avanq

7330

- Idony koff = B14. 1 / 1 x 14 /

7990

- Nosqeq kof = 1 - 1 - 1 / jafer

125,30

- Kalagat q - 1 - 1 - 1 / jafer  
Vaxigrif S.

PHARMACIE PHARMA  
DUSSAIS  
Casablanca Tel: 0522 28 0586  
Plaza et 277 - 1000 Casablanca  
Tél: 0522 28 0588 - RC: 38564

Docteur Said RIZK  
Diplômé d'Université en Diabétologie  
Omnipraticien-Echographie-Electrocardiogramme  
Médecin Expert Assermenté au près des Tribunaux  
Tél: 05 22 28 11 96 / GSM: 06 61 16 45 47

**METOOSPASMYL® B** 20 caps molles  
Alvérine citrate 60 mg / Siméticone 300 mg  
P.P.V : 40,40 DH  
Distribué par COOPER PHARMA  
41,rue Mohamed Diouri - Casablanca

6 118001 100293

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
VaxigripTetra 15 µg/0,5 ml  
sol inj b1  
F.P.V : 125,30 DH  
6 118001 082247

**IXOR® 20 mg 14 comprimés effervescents**  
ain  
long  
s, de  
iais  
LOT 100317  
EXP 10/2023  
PPV 73DH80

**KALMAGAS®**

LOT:220449  
PER:06\2027  
PPC:79,90DH